

COMPTE RENDU DE LA REUNION
« SECURISATION DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN »

Date : vendredi 31 janvier 2014

Heure : 9h30

Lieu : Salle 1, Hôtel de ville

Etaient présents :

- ✓ Madame Maouedj – Parent d'élève élue, FCPE collège Satie / lycée Balzac
- ✓ Madame Grugeaux – Parent d'élève élue, GPIE collège Satie
- ✓ Madame Hochet – Parent d'élève élue, GPIE collège Satie
- ✓ Madame Legrand – Parent d'élève élu, collège Langevin
- ✓ Madame Khadri – CPE, collège P. Langevin
- ✓ Monsieur Nahar – Principal adjoint, collège P. Langevin
- ✓ Major Quinard – Commissariat de Villeparisis
- ✓ Monsieur Gragnic – Proviseur adjoint, lycée H. de Balzac
- ✓ Madame Dominguez – Responsable du service Transports et Déplacements
- ✓ Monsieur Kaki – Directeur de la DLC
- ✓ Monsieur Djabali – Conseiller Municipal délégué aux transports
- ✓ Madame Prémonté – Responsable gare de Mitry-Claye
- ✓ Monsieur Ménard – Responsable contrôle, CIF
- ✓ Madame Rey – CPE, collège E. Satie
- ✓ Monsieur Nony – Délégué local sûreté, SNCF
- ✓ Monsieur Teste – Responsable citoyenneté, SNCF
- ✓ Mme Mesbah – Responsable du service Prévention

Etaient excusés :

- ✓ Monsieur Damasco – Médiateur ligne B, PROMEVIL
- ✓ Monsieur Lespinas – Directeur, TVF - Représenté
- ✓ Madame Fouet – Responsable partenariat, CIF

Absents :

- ✓ Commissaire Hernandez
- ✓ Commandant Breton – Commissariat de police de Villeparisis
- ✓ Major Huard – Commissariat de police de Villeparisis
- ✓ Monsieur Moronval – Responsable vie des quartiers
- ✓ Monsieur Ghodbane

Après avoir accueilli les participants, Madame Mesbah propose de faire un tour de table et de revenir sur les points évoqués lors du groupe de travail du 8 novembre dernier.

M. Djabali :

Il serait intéressant d'avoir d'autres interlocuteurs en plus des jeunes et des chauffeurs de bus tels qu'un représentant du personnel et un représentant syndical.

M. Djabali est lui-même confronté à des problèmes en tant qu'usager des lignes de bus. Le dialogue permet de trouver des solutions.

Il faut rappeler aux parents que le coût de la carte Imagin'r n'est que de 8 euros, ce qui est largement supportable. La ville de Mitry-Mory participe à rendre ce coût accessible. Les parents et plus généralement les adultes doivent se faire le relai de l'obligation de badger. Actuellement une campagne est menée dans les cars de la CIF, mais elle n'est pas assez lisible. La validation des cartes est importante car c'est par rapport au nombre de montées que l'utilité de l'arrêt est appréciée.

Il y a toujours des remontées et des contestations mais elles sont moins nombreuses, notamment en ce qui concerne l'attitude des chauffeurs. Ce qui montre l'intérêt du groupe de réflexion et des actions.

Major Quinard :

Intérêt la communication. Plutôt que de verbaliser à outrance, il faut relativiser et « apporter la bonne parole ».

Mme Maouedj :

Propose une intervention dans les transports pour les 6^{ème} et les 5^{ème}.

La FCPE propose de réaliser cette action au mois de juin avec les CM2 des écoles Barbusse, Fraboulet et Curie.

Mme Dominguez :

Un document a été distribué aux CM2 en 2012. Les retours n'en n'ont pas confirmé l'utilité. L'action n'a donc pas été reconduite en 2013. La question de la forme que pourrait prendre cette action se pose donc encore en 2014. Peut-être sous forme d'une intervention ludique.

Les parents prennent conscience du coût du transport lorsque leurs enfants deviennent apprentis ou lycéens. Et encore, concernant les lycéens le Conseil Général prend en charge une partie du coût de la carte Imagin'R.

GPIE :

La gratuité des transports n'est pas forcément utile. Une participation permet la prise de conscience.

Mme Dominguez :

Lorsque le transport est gratuit, comme par exemple pendant la semaine du développement durable, le « badgeage » se fait également.

Concernant les apprentis, la prise en charge est différente, et du ressort du Conseil Général.

Mme Maouedj :

Concernant les lycéens qui prennent les transports TVF de Messy ou Gressy, ceux-ci arrivent soit 30mn en avance, soit 10 mn en retard quand ils prennent le suivant. Ils demandent donc s'ils peuvent rentrer dans le lycée.

Mme Legrand souhaite savoir si des personnes autres que les élèves peuvent emprunter le car ?

M. Gragnic :

Concernant les problèmes d'horaires le Conseil d'Administration a statué, et il n'y a pas d'exception.

Mme Dominguez :

La ligne a vocation scolaire. Mme Dominguez a fait une demande de rencontre avec les établissements scolaires dès mai/juin pour préparer la rentrée de septembre 2014.

Concernant les autres communes se sont des lignes régulières, même devant les établissements scolaires.

C'est donc aux autres villes de prendre leurs responsabilités, et à TVF également.

M. Gragnic :

Il y a des indicateurs et TVF possède dès le début de l'année le nombre de personnes qui emprunteront les lignes. Les élèves de Claye-souilly représentent la moitié des passagers. Ils sont entrés en contact avec Madame Perez parent d'élève élue de Claye-Souilly.

Mme Mesbah :

Demande à Madame Maouedj d'être le relai auprès des parents d'élèves pour interpellier TVF.

M. Menard :

En réponse à Monsieur Djabali concernant la verbalisation, actuellement celle-ci cible la non-validation du titre de transport.

La CIF porte une attention particulière à la médiation sur les lignes 116 et 171 avec en premier lieu la prévention, puis la verbalisation. Le taux de fraude est faible sur ces lignes et il n'y pas de fait marquant sur les lignes 116 et 171, ni de souci particulier.

Excuse son collègue de l'exploitation et Madame Fouet qui n'ont pu se libérer ce matin.

Mme Dominguez :

Il n'y a eu qu'un seul appel d'un parent, ce qui laisse penser que la communication en amont est bénéfique.

FCPE E. Satie :

Suite à la première réunion, et aux remarques des parents d'élèves élus pour les 6^{ème}, monsieur Teste est intervenu auprès des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}.
Un tract a été distribué par les parents d'élèves du GPIE ; Il n'y a pas eu de remontées particulières.

GPIE E. Satie :

N'ont pas eu de retours non plus. Mme Dominguez va en discuter avec les CIF.

M. Teste :

Pour mémoire, les IMS (interventions en milieu scolaire) concernent les élèves de la primaire à la terminale. Il s'agit de sensibiliser les jeunes sur les comportements citoyens. Un travail de partenariat est mené avec la CIF sur les problématiques rencontrées dans les bus, et sur les mauvais comportements. Il est important d'être là à cette occasion pour avoir une idée précise des actions réalisées. Il faut également sensibiliser les plus jeunes, dès le cycle 3 (CM2).

Un travail est réalisé avec les classes de 3^{ème} pour leur présenter les filières proposées par la SNCF. Concernant le lycée, un travail similaire est fait en direction des lycéens.

Mme Mesbah :

Quelle forme prend l'intervention auprès des CM2 ?

M. Teste :

Des livrets sont distribués, et les supports sont ludiques. Ce sont par exemple des livrets d'activité avec des petits films, et des jeux de rôle avec pour thématique la lutte anti-fraude.

Monsieur Duhamel est intervenant auprès des primaires et disponible pour mener une action auprès d'eux.

M. Nony :

Il nous présente Mme Prémonté, responsable de la gare de Mitry-Claye à Damartin qui remplace M. Magré affecté à d'autres missions.

Concernant la gare de Mitry-Claye, celle-ci est assez tranquille ces dernières semaines mais nous devons tout de même rester vigilants sur la gestion des petits soucis, mettre l'accent sur la lutte contre les mauvais comportements. Il s'agit d'un problème sociétal également présent dans les gares, d'où l'utilité de la médiation basée sur une écoute active.

Mme Mesbah :

Des problèmes ont été relevés à la gare de Mitry-Villeparisis et nous ne parvenons pas à joindre le responsable de la gare.

M. Nony :

M. Nony va interpeller sa Direction pour obtenir des réponses et faire en sorte que le responsable de proximité de la gare de Villeparisis soit présenté à la prochaine réunion.

GPIES :

Suite à la réunion du mois de novembre 2013, un flyer a été distribué les 15 et 17 janvier 2014. Celui-ci a été bien accueilli par le public ciblé. Il n'y a pas eu d'autres échos concernant des soucis particuliers. Une sensibilisation des parents à la validation et à la présentation de la carte Imagin'R pourrait être programmée au mois de septembre.

Major Quinard :

Sur la période de novembre 2013 à janvier 2014, un seul appel a concerné la gare de Mitry-Claye. La présence des forces de l'ordre est soutenue sur ces sites, vers 17h00 plus particulièrement. Concernant la CIF, un seul appel a été reçu en novembre.

Mme legrand :

Un rappel a été fait aux parents sur l'importance de la validation du titre de transport. Le problème d'horaire du matin qui ne correspond pas persiste. Cependant il y a moins de soucis depuis la réunion de novembre 2013.

Il y a un problème de place dans le bus passant quartier des Cheminots, et l'arrêt en lui-même est trop éloigné. Enfin, reste le problème des conducteurs qui ne s'arrêtent pas à l'arrêt de bus.

Mme Dominguez :

La STIF fixe à 400m la distance entre deux arrêts.

Le bus 116 a une vocation scolaire et il n'existe pas de déviation dans le quartier des Cheminot. Une boucle est faite dans ce quartier correspondant à une sous ligne. La ligne principale passe par l'avenue du 8 mai 1945, et la ville s'est battue pour cette sous lignesupplémentaire.

Problème des collégiens qui ne montent pas dans le bus mais qui veulent prendre l'articulé.

Mme legrand :

Concernant le collège Paul Langevin, un camp de Roms s'est installé rue Paul Langevin. La ville a entamé une procédure et a eu gain de cause. Reste le problème de communication.

M. Nahar :

La présence des Roms devient un problème pour les collégiens qui se font chahuter en sortant des cours.

M. Gragnic :

Il faut faire attention aux messages véhiculés, et ne pas stigmatiser des populations.

En ce qui concerne la communication, la semaine santé aura lieu dans 10 jours, et les élèves des classes de 2nd participeront à des ateliers avec Veolia et la CIF.

S'inquiète car la communication ne passe pas auprès des jeunes consommateurs de son établissement. Pourtant nous n'avons jamais autant communiqué et fait de prévention mais le problème persiste.

Concernant les transports, les élèves sont les principaux usagers des lignes. Un bus passe à 16h12, or les lycéens quittent à 16h15.

M. Gragnic s'inquiète également au sujet de l'arrêt route de Claye car les élèves chahutent à cet endroit. Le risque d'accident est grand car le trottoir est étroit.

Il n'y a pas de filière ST2SS ce qui domageable. Même situation à Chelles et à Longperrier qui rencontrent les mêmes problèmes de transport et de desserte. Il faut 3h aller/retour pour aller à Longperrier. Une demande de ligne directe de Mitry à Longperrier est souhaitable, qui ne passerait pas par tous les villages alentours. Ou au moins une desserte directe matin et soir.

La question se pose pour les 42 élèves refusés au lycée faute de place, et redirigés vers Longperrier. Création d'un partenariat entre le lycée et la SNCF pour les élèves de 2nd qui n'ont pas eu de place au lycée.

Enfin il faut envisager un travail avec le lycée sur les jeunes décrocheurs.

M. Kaki :

L'objectif central est de créer des ateliers et d'incorporer les jeunes en créant du lien social mais cela prend du temps.

La carte orange était intéressante car il y avait un contact avec le chauffeur, un regard, un bonjour. Avec le badge il n'y a plus de lien avec le chauffeur.

Cette question de la validation nous amène à nous questionner sur la création de liens et la place de la communication.

Comme l'a souligné M. Gragnic il faut faire attention à ne pas stigmatiser des populations (Roms, Gens du voyage).

Question du passage dissuasif : dialogue avec le Commandant Aulanier, ces passages sont-ils des rondes pédestres ou des passages brefs en véhicules ?

Question de la sanction éducative : jeunes avec lesquels il a été confronté lors de son travail en psychiatrie. Il faut trouver des solutions.

Conclusion : on ne peut rien faire seul, d'où l'intérêt de ces rencontres qui nous permettront de décliner un atelier.

Il est rappeler qu'un travail est actuellement réalisé avec la jeunesse. Il s'agit d'un projet « mobilité » menée par R. Guzman.

Mme Mesbah :

Pour favoriser le travail avec les jeunes et qu'ils puissent en prendre part activement à la réflexion, un Comité restreint spécifique pourrait être créé composé de :

- 2 parents GPIES + FCPE + Indépendants
- Un responsable d'établissement scolaire
- Un responsable CIF
- Un responsable SNCF
- Des élèves
- Des services jeunesse, transport et prévention

Le nombre restreint de participants et leur capacité de décision facilitera la mise en place des actions réfléchies avec eux.

Information à l'ensemble des participants : bus citoyen en mars au collège Paul Langevin, pendant la semaine du 12 ou du 13.

Plus rien n'étant exposé, il est proposé aux participants de clore la réunion.

Nora MESBAH

Responsable du service prévention